Syndicats : les appétits de la FEN

Le secrétaire général de la Fédération de l'éducation nationale se défend — mollement — de vouloir créer une quatrième centrale syndicale. Il justifie l'intervention de la FEN dans tous les domaines, y compris ceux qui dépassent les problèmes corporatifs des enseignants et s'explique au *« Quotidien »*

● Jacques Pommatau dénonce aujourd'hui les rumeurs selon lesquelles un débat serait engagé à l'intérieur à la Fédération de l'Education nationale qu'il dirige sur un éventuel élargissement de son champ de syndicalisation. Il réfute l'intention prêtée à la FEN de constituer une éventuelle « quatrième force syndicale » en France, ainsi que son intention de modifier ses propres structures. En revanche, le secrétaire général de la FEN ne nie pas son souhait de voir un rapprochement entre la FEN et les syndicats, fédérations ou confédérations qui le souhaiteraient. Il accueille favorablement les desiderata affichés, notamment par le Syndicat unifié des impôts, d'une collaboration active avec la FEN. Au nom de l'esprit unitaire qui préside depuis 1948 dit-il, ou pour le compte du PS? Cela dit, on voit mal comment reconstituer une force syndicale à partir de syndicats autonomes qui se sont justement construits entre les différentes confédérations existantes.

La discussion sur l'avenir du syndicalisme ne serait lancé qu'à la rentrée dans la FEN. Comme nous le montrons ci-contre, elle est déjà bel et bien engagée dans certains syndicats. Peut-être contre l'avis de son secrétaire général...

ENTRETIEN

Jacques Pommatau : « Nous voulons reconstruire une force syndicale »

LE QUOTIDIEN. — On parle de plus en plus d'une volonté de la FEN d'élargir son champ de syndicalisation et de construire une cinquième confédération. Vous-même avez évoqué les possibilités d'une « recomposition syndicale ». Au-delà des mots, qu'est-ce que cela signifie ?

Jacques POMMATAU. — *L'idée qui consiste à dire que le syndicalisme français est en situation de faiblesse n'est pas une révélation. L'un des éléments de cette faiblesse est la désunion syndicale. Nous l'avons toujours dit. Il est évident que dans les autres pays d'Europe, lorsque le syndicalisme est unitaire, le taux de syndicalisation est plus fort. Il est évident aussi que ce sont durant les périodes d'unité syndicale, aussi brèves soient-elles en France, que l'on assiste à une resyndicalisation. Ce fut vrai en 1936. Ce le fut en 1945. Le manque d'unité en France s'est plus particulièrement caractérisé pendant les cinq années que nous venons de vivre. Un des éléments de difficultés rencontrés par le gouvernement de la gauche, c'est de ne pas avoir eu face à lui un syndicalisme fort, responsable, capable d'élaborer des grands choix prioritaires. Au lieu de cela, il a eu un syndicalisme affaibli, en situation de concurrence. Et qui dit concurrence dit forcément démagogie dans les revendications et incapacité d'élaborer en commun ce qu'on pourrait appeler un minimum syndical commun. Nous réfléchissons donc sur le problème de la division et de l'affaiblissement du syndicalisme. Nous disons : jusqu'où va-t-on aller ?*

Nous ne voulons pas recréer, contrairement à ce qui se dit, une cinquième grande force syndicale française, une grande confédération. Il n'y a aucune arrière-pensée de création de structure concurrentielle aux autres confédérations.

Nous tenons simplement le discours que nous tenions en 1948. Lorsqu'elle a choisi l'autonomie, la FEN voulait croire à la réunification syndicale. Nous voulons œuvrer à la reconstitution d'une grande force syndicale en France. Il y a eu des tentatives déjà. Celle qu'on connaît sous le nom de PUMSUD (pour un mouvement syndical uni et démocratique) conduite par Denis Forrestier, secrétaire général du SNI. Il n'y est pas parvenu.

Q. — Vous pouvez affirmer aujourd'hui qu'aucun syndicat de la FEN n'a engagé de réflexion sur le thème de l'élargissement du champ de syndicalisation ou même de modification de structures de la FEN ?

J. P. — *Oui, à l'exception du SNI-PEGC qui doit tenir compte de l'arrêt du recrutement des PEGC au profit des certifiés.*

Q. — D'autant que cela risquerait de provoquer un déséquilibre à l'intérieur de la FEN au profit du SNES (dirigé par la tendance unité et action communiste)

J. P. — *Rien est innocent, bien sûr. Mais on n'en est pas encore là. Le SNI n'est pas prêt de se faire grignoter par le SNES.*

Q. — Vous ne pouvez pas à la fois dire que la réflexion est engagée et dire qu'aucune instance se réunit autour de ce thème ?

J. P. — *Pour l'instant, la réflexion est engagée dans l'esprit des responsables nationaux. Elle n'est pas suffisante encore pour qu'on la conduise tel que cela sera fait, au sein de toutes les instances de la fédération. Il faut que tous les syndiqués de la FEN y réfléchissent. Dès la rentrée, la FEN engagera un débat, qui ne sera pas forcément formel en terme de décisions immédiates, sur le thème : Quel est l'avenir du syndicalisme en France ? Est-ce qu'on laisse les choses aller ? Où est-ce que l'on tient un discours qui permette des rapprochements, des attitudes communes.*

Q. — Vous pouvez donc affirmer nettement aujourd'hui que la FEN n'a engagé aucun débat sur l'élargissement de son champ de syndicalisation ?

J. P. — *Il y a des réflexions sur l'ensemble des problèmes qui se posent au syndicalisme, y compris en termes de champ de syndicalisation. Il y a un élément complètement nouveau par exemple, c'est la décentralisation. La FEN doit-elle ou non syndiquer les fonctionnaires d'Etat devenus fonctionnaires territoriaux ?*

DAN TORRES

Jacques Pommatau à la tête d'une Fédération en pleine mutation

Q. — Qu'est-ce que vous allez répondre au syndicat unifié des impôts qui inscrit à l'ordre du jour de son congrès les relations avec la FEN ?

J. P. — *Je me félicite que le syndicat unifié des impôts réfléchisse sur une affiliation à un regroupement possible qui n'existe pas encore. Cela ne veut pas dire que le SNUI adhère à la FEN. Cela fait dix ans que nous rencontrons des syndicats dits autonomes. Les modifications structurelles ne peuvent être que des conséquences d'une réflexion d'ensemble.*

Q. — Vous excluez le secteur privé ?

J. P. — *Nous n'incluons rien et nous n'excluons rien. Aujourd'hui, le secteur public en France est menacé. On est prêt à discuter avec tout le monde, sans aucune exclusive. Nous répondons présents aux organisations syndicales fédérées, confédérées, autonomes, qui veulent discuter avec nous d'un certain nombre de grands principes.*

Q. — Cela n'a plus rien à voir avec la défense des enseignants ?

J. P. — *Depuis un certain nombre d'années, la FEN s'est prononcée comme une confédération sur tous les domaines de la vie sociale. Nous continuerons à le faire. La FEN se sent concernée par les problèmes de l'emploi dans le privé, de l'information, des droits et libertés...*

Q. — Comme un parti ?

J. P. — *L'apolitisme, cela n'existe pas. On se prononce par rapport à une politique qui est suivie. Juger du bien fondé des politiques, en fait c'est du ressort de l'organisation syndicale.*

Q. — Est-ce que le rôle du mouvement syndical est de participer à la promotion d'un gouvernement lorsqu'il est de gauche ?

J. P. — *Pas du tout. Mais il faut tout de même constater que les préoccupations revendicatrices générales du mouvement ouvrier ont été largement traduites dans les programmes de gouvernement des partis politiques de gauche. Il y a des points communs en terme de justice sociale, d'égalité entre les programmes des partis de gauche et les centrales syndicales en général. Il reste que nous vivons en France sur le principe de l'indépendance syndicale, celui de la charte d'Amiens.*

Q. — Lorsque vous lisez dans « le Nouvel Observateur », de la bouche de Jean Le Garrec, que le Parti socialiste a deux planches de salut ou de relais syndicaux, la FEN et la CFDT, qu'est-ce que vous en pensez ?

Je reconnais le droit aux syndicalistes de juger une stratégie politique d'un parti. Je reconnais, inversement, aux politiques de juger les stratégies syndicales. Je ne me sens pas du tout impliqué.

Q. — Cela dit, la FEN paraît tout indiquée pour être le lieu d'implantation dans le monde du travail d'une organisation de masse qui manque au Parti socialiste pour être réellement un parti social démocrate classique.

J. P. — *Ce n'est pas l'intention de la FEN. Nous ne nous transformerons pas en DGB allemand. Nous n'avons pas l'intention d'être à la solde de tel ou tel parti politique.*

Q. — Ni de cogérer ?

J. P. — *Absolument. Mais nous nous réservons le droit d'intervenir dans tous les domaines de la vie sociale sur les dossiers de protection sociale par exemple, de défense nationale et de paix aussi. Le syndicat doit être un contrepouvoir.*

Q. — Vous êtes inquiet de l'implantation de FO dans l'enseignement ?

J. P. — *FO a rompu avec nous, une espèce de consensus qui existait depuis 1948. Consensus respecté aussi par la CGT. FO a brisé le pacte. La FEN n'a pas répondu à cette agression. FO a pu effectivement rassembler, lors des élections, un certain nombre de personnels mécontents, allant de la droite à l'extrême gauche. C'est vrai que cela nous a interpellés. Mais l'offensive FO contre la FEN, ce n'est tout de même pas une grande réussite ! Ce n'est pas cela qui nous conduit à avoir notre réflexion aujourd'hui.*

Q. — Et la CGT ?

J. P. — *La confédération n'a pas pris de décision comme l'a fait Bergeron pour FO. Mais, dans les départements, on constate parfois une syndicalisation des enseignants. Cela nous inquiète parfois.*

Q. — Vous confirmez une fuite d'adhérents ?

J. P. — *Je ne peux que la confirmer. Nous avons aujourd'hui en moyenne des trois dernières années 415 000 adhérents. Mais la chute de la syndicalisation tend à s'atténuer.*

Propos recueillis par
Sylvie VORMUS

LE DEBAT EST ENGAGE

Le bulletin intérieur de la tendance union pour l'indépendance la démocratie et la rénovation du SNES, Syndicat du supérieur dirigé par la minorité communiste de la FEN Unité et Action montre que la question de l'élargissement du champ de syndicalisation nourrit la discussion. Dans cette note confidentielle du 17 mai dernier, Jacques Estienne écrit notamment *« les décisions que nous avons à prendre sont fondamentalement politiques »*. Constatant l'imminence de problèmes incontournables (« décentralisation », « rupture tassite de l'accord par FO et l'attitude de l'UGFF CGT» *« la politique libérale actuellement engagée de privatisation et de démantèlement du service public » « les créations et les suppressions d'emplois d'enseignants favorisant le SNES (...) et donc Unité et Action »*), le leader de la tendance socialiste au SNES précise que le contexte *« me semble conduire au choix de l'élargissement et à la recherche d'une grande fédération autonome des fonctionnaires ». « Par ailleurs*, ajoute-t-il, *nous constatons que toute perspective de réunification reste utopique (...). La création d'une grande fédération de fonctionnaires ne serait-elle pas un moyen de poser, en termes nouveaux, donc de faire évoluer une situation actuellement totalement bloquée ?»*

Même volonté de changement dans les structures internes pour éviter une influence croissante de la tendance unité et action. « La mise en œuvre de cet objectif d'unification des syndicats d'enseignants peut être engagée très rapidement, constate-t-il.

UIDR

CONFIDENTIEL

Le 17 MAI 1986.

UNION POUR L'INDEPENDANCE
LA DEMOCRATIE ET LA RENOVATION DU S.N.E.S.

NOTE DE REFLEXION SUR L'AVENIR DE LA F. E. N.

Comme cela a été souligné lors de la dernière réunion de la majorité fédérale, la FEN se trouve aujourd'hui confrontée à des choix dont l'importance est capitale pour l'avenir de notre fédération, de la majorité et au delà du service